

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL463

présenté par

M. Acquaviva, M. Molac, M. Panifous et M. Naegelen

ARTICLE 7 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Face au risque d'inconstitutionnalité et à l'imprécision du dispositif adopté au Sénat, il est proposé de supprimer cet article.